



VELOROUTE V80 TRAVERSEE DE CARCASSONNE DE L'ECLUSE ST JEAN A L'EPANCHOIR DE FOUCAUD

La véloroute V80 (cf schéma national des véloroutes, arrêté du 22/12/2020) se déploie le long du canal du midi et plus largement du canal des deux mers de Bordeaux à Sète, avec pour objectif à terme un itinéraire roulant, continu, sécurisé et attractif.

Les contraintes d'aménagement sont fortes pour la partie audoise: classement UNESCO du canal du midi, arrachage/replantation des arbres le long du chemin de halage. Cependant, après agrément par l'inspection des sites, les travaux d'aménagement sont en cours (et même finalisé en juin 2022 sur la partie Argeliers-Argens) sur les parties rurales sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de l'Aude. Pour la partie urbaine Carcassonnaise, il n'existe à ce jour aucun projet d'aménagement. Une discontinuité serait dommageable, ce d'autant plus que cette section est pratiquée par un public nombreux (randonneurs, cyclotouristes, marcheurs et cyclistes du quotidien). C'est pourquoi, l'association Carcavélo a parcouru le 24/06/2022 cette partie urbaine et émis différentes propositions recensées ci-dessous.

<i>Constats</i>	<i>Propositions</i>
<p>Traversée de la D118 au niveau de l'écluse St Jean : dangereuse (dévers, virage en S, vitesse et nombre des véhicules) tant pour les cyclistes que les marcheurs.</p>  	<p>Côté Chemin de halage : La signalétique danger doit être renforcée.</p>  <p>Côté D118 : une liste de propositions a été émise et transmise au Conseil Départemental (marquage au sol, panneaux 50 km/h, etc) afin d'alerter les automobilistes, cf document spécifique en fin de document.</p>

De l'écluse St Jean au Pont de chemin de fer : largeur insuffisante du chemin de halage et entretien (fauchage) trop tardif (semaine du 20 juin en 2022)



Cette partie carcassonnaise du chemin de halage doit, comme pour les travaux effectués par le Conseil Départemental sur les parties rurales (cf partie Argeliers- Argens, photo ci-dessous) être aménagé et entretenu.



Du Pont Marengo au Pont de Chemin de Fer : absence totale de signalétique, état dégradé du pavage sous pont de chemin de fer, reste de poteau métallique au sol dangereux



Mise en place d'une signalétique, réfection du passage sous pont de chemin de fer



Square Chénier/Capitainerie/Gare/Pont

Marengo :En arrivant du côté Est, en l'absence d'indication les cyclotouristes remontent naturellement le long de la capitainerie (et se retrouvent bloqués par la grille en bout de voie réservée à VNF). En arrivant du coté Ouest, les cyclistes ont parfois tendance en l'absence de signalétique à prendre le quai Riquet et donc à s'égarer côté gare.



Cette zone mérite une réflexion globale tant en matière de signalétique, d'accueil et d'information vu que c'est un point de passage obligatoire, et de pause logique.

Un plan de traversée Vélo Est Ouest pourrait être mise en place au niveau de la capitainerie/Chénier avec un marquage (par exemple au sol comme réalisé sur la place Gambetta). Un parcours sécurisé remontant la place Chénier, traversant aux feux, les Bd O Sarraut et Varsovie, pour rejoindre la bande cyclable qui longe le canal sur le Bd Varsovie pourrait être réalisé dans les 2 sens



Traversée de la passerelle, bd Varsovie : aucune signalétique présente (ou effacée au sol) les cyclistes ont tendance à aller tout droit



Mise en place d'une signalétique des 2 côtés de la passerelle



Rue Emile Zola : absence de signalétique double sens cyclable sur le tronçon Rue P Semard-Iéna alors que le bd Iéna présente un damage vert, et qu'après sa traversée, la rue E Zola a une signalétique bande cyclable



Mise en cohérence nécessaire :

- soit mise en place d'une signalétique double sens cyclable (comme l'a fait Carcavélo le 24/06/2022) sur la rue E Zola
- soit remontée de la rue Pierre Semard (et donc nécessité d'une signalétique directionnelle, et de panneaux DSC sur ce tronçon)



Mise en place d'un panneau DSC par Carcavélo le 24/06/22 (rappel le DSC est de droit sauf arrêté municipal contraire)



Bd Iéna : en arrivant du coté Ouest par la rue P Semard absence de signalétique.



Panneau signalétique au niveau du feu indiquant la direction square chénier/gare/trèbes

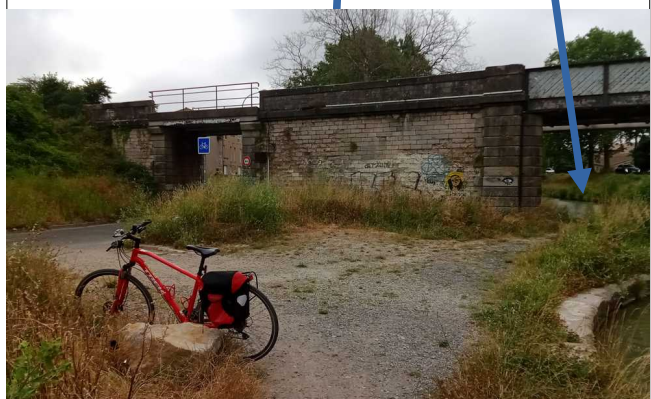


Dangerosité du passage sous le Pont de Chemin de Fer (jonction rue Pierre Semard-Chemin des Tramways) du fait du rétrécissement, de la visibilité réduite et du passage de véhicules (camions notamment)

En l'absence de bandes cyclables, le panneau est erroné.



Renforcer la signalétique tant pour les véhicules que pour les cyclistes, et/ou aménager pour les piétons et cyclistes, le passage entre arche du pont et canal



Chemin de halage entre pont de chemin de fer et pont de la rocade : absence d'entretien , largeur insuffisante (croisement impossible), quasiment impraticable par temps pluvieux



Aménager le chemin de halage comme cela est réalisé sur les parties rurales



Pont sous la rocade, en venant de l'Ouest il s'agit de la porte d'entrée de Carcassonne, en l'état peu accueillante.



Une information vélo (services, plan , accès camping, etc) serait bienvenue pour marquer l'arrivée au centre ville de Carcassonne, comme cela se pratique pour d'autres véloroutes



Affiche mise en place par Carcavélo le 24/06/22



**TRAVERSEE DE LA D118 PAR LE CHEMIN DE HALAGE
au niveau de l'écluse St Jean
constats et propositions**



1) Constats

Sous forme de virage en S, cette portion de la D 118 est dangereuse tant pour les piétons (marcheurs au quotidien, randonneurs du GR36) que pour les cyclistes (cyclotouristes de la véloroute V80, cyclistes du quotidien) du fait :

km/h)

- d'un trafic automobile conséquent et de la vitesse d'arrivée des véhicules (potentiellement à 80 km/h)

- d'un manque de visibilité du fait de la forme en S et de la végétation arborée tant pour les automobilistes, les cyclistes, les randonneurs (qui vu la largeur de la chaussée et le temps de passage sont potentiellement les plus vulnérables)

- du dévers entre chemin de halage et route et de la rupture de plusieurs cm par endroit entre bitume de la D118 et chemin de halage, avec un risque de chute

- une signalétique insuffisante et/ou inadaptée

* tant sur le chemin de halage (et donc concerne VNF):



panneau danger avec emplacement non cohérent car placé du mauvais côté de la chaussée (traversée déjà effectuée!)



Panneau inadapté, le passage de véhicules n'est normalement pas possible



panneau danger insuffisamment explicite voir inadapté pour les randonneurs et cyclistes

affiche « alerte conseil de mettre pied à terre » à l'attention des cyclistes mise en place par Carcavélo lors de la vélorution du 24/06/2022

* que sur la D118

A ce jour , il existe une signalétique d'avertissement « danger cycliste » des 2 cotés , mais trop éloignée de la traversée et une absence d'autres signalétiques, hormis un panneau de priorité peu opportun placé sur le pont car semble s'adresser , non pas au chemin de halage (voitures interdites) mais au croisement avec la voirie reliquat de l'ancienne route minervoise présente avant l'élaboration du giratoire de la rocade .



2) propositions de l'association Carcavélo pour la D118

L'association Carcavélo n'a pas prétention de maîtriser l'ensemble de la réglementation routière et la signalétique liée. Les propositions évoquées ci dessous sont donc des idées pouvant servir de base à la réflexion permettant de sécuriser ce passage

a) limitation de la vitesse d'arrivée des véhicules avec mise en place de panneaux 50 km/h



b) mise en place d'un damage couleur :



R : des travaux lourds type ralentisseur, comme cela a été fait pour sécuriser côté Limoux la desserte de la discothèque-restaurant le Black pourraient s'envisager , mais nécessiterait sans doute une requalification du secteur (déplacement panneau agglomération entre autres)

b) rapprochement des panneaux cyclistes, et mise en place de panneaux double dangers randonneurs-cyclistes à distance suffisamment rapprochée de la traversée

